

# MORTEMART



  
**TRAIT D'UNION**  


**N° 5 - Février 2022**



### **Mairie de Mortemart**

1, rue des Augustins - 87330 MORTEMART

Tél. : 05 55 68 12 11 - Courriel : [mairiemortemart@wanadoo.fr](mailto:mairiemortemart@wanadoo.fr)

 mortemart - Site internet : [www.mortemart.fr](http://www.mortemart.fr)

### **Crédit Photos :**

Mairie de Mortemart, Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin,  
Huguette Colombeau, Julien Depaix

### **Conception graphique :**

Bureau de dessin D. VALLE

11 Le Pâtural 87700 - ST-MARTIN-LE-VIEUX

Tél. : 05 55 70 32 84 - [valle.d.pro@wanadoo.fr](mailto:valle.d.pro@wanadoo.fr)



# TRAIT D'UNION

## *Edito*

*À l'heure où ces lignes sont écrites, la situation sanitaire continue de perturber notre quotidien et répand un voile d'inquiétude partout dans le monde.*

*Depuis notre élection en juin 2020, nous n'avons pu exercer notre mandat dans des conditions normales, notre mode de fonctionnement étant lié aux aléas du contexte pandémique. Malgré les contraintes, le manque de visibilité et les difficultés pour se réunir et échanger avec vous, l'équipe municipale s'est investie tout au long de l'année au service de la communauté avec pour objectif le bien-être commun dans «L'Un des Plus Beaux Villages de France.»*

*C'est ainsi que 2021 a vu la concrétisation de plusieurs des priorités de notre programme dont vous trouverez le détail dans les pages de ce Trait d'Union : amélioration de la sécurité dans la traversée du bourg, rationalisation du stationnement, gestion de la distribution de l'eau de consommation, extinction partielle de l'éclairage public, aménagement urbain, modernisation de l'aire de jeux, création d'une aire de pique-nique....*

*Après l'annulation d'évènements au premier semestre, la reprise des manifestations et animations à partir de la période estivale, dans le respect des mesures en vigueur, a suscité un regain de participation, confirmant l'attractivité de notre village et son rayonnement bien au-delà du département. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui s'engagent dans la vie de Mortemart, de quelque manière que ce soit, avec envie, inventivité et dynamisme. Ils sont vecteurs de lien social et de convivialité.*

*Opération d'envergure pour notre municipalité, le chantier de restauration des baies, des contreforts et du fronton de l'église, avec restitution de vitraux, a été initié sous la précédente mandature. Il a nécessité de longs mois de travail pour aboutir au démarrage effectif de ces travaux de préservation en novembre 2021. Le présent bulletin en résume les différentes étapes. Il marquera incontestablement 2022 de son empreinte et donnera lieu à plusieurs rendez-vous de valorisation des savoir-faire à l'œuvre.*

*Je souhaite terminer mon propos sur une note positive avec l'espoir, partagé par l'ensemble du Conseil Municipal, que cette nouvelle année soit porteuse de renouveau et que nous retrouvions ce bien si précieux que sont les relations humaines, les échanges et le vivre ensemble.*

*Marie-Catherine Barret-Bonnin*

## Secrétariat de Mairie

### Horaires d'accueil du public

Le mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et

le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

### Accueil téléphonique

Les lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

## Nouveaux horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Les lundi, mardi, jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30

## Population totale de Mortemart au 1<sup>er</sup> janvier 2022

120 habitants

### Bienvenue aux nouveaux venus dans la commune en 2021

- Ika Marinkovic et David Colomine qui ont repris l'aile ouest de l'ancien Couvent des Carmes et l'activité de Maison d'hôtes
- Aurélien Lacroix
- Suzanne Lassalle, Yves et Solange (Villéger) Leclair et Eric Larochette-Joubert qui se sont définitivement installés à Mortemart.

## Etat Civil

### En 2021

- Décès de Marie-Odile Rouillard, née Eteffe, le 11 mai
- Mariage de Amaury Barret et Anne-Lise Gaillard, le 18 septembre

### Début 2022

- Décès de Marie Reix, née Villemonteix, le 27 janvier

## Noël 2021

6 bons d'achat de 30 € ont été offerts aux enfants de moins de 12 ans et 33 personnes de 70 ans et plus, dont 4 couples, ont reçu un colis d'une valeur de 18 €.

## Elections 2022

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022. Pour participer à ces scrutins, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles soit en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) jusqu'au 2 mars 2022, soit à la Mairie jusqu'au 4 mars 2022 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Recensement citoyen

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, munis de leur Livret de Famille et d'une pièce d'identité, à compter de leur 16<sup>e</sup> anniversaire et au plus tard dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la Mairie remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Elle sera également réclamée à l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique française.

## Location des salles polyvalentes pour des événements privés

### Tarifs été (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) :

- Avec cuisine : habitant de la commune 120 € non habitant 200 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 70 € non habitant 150 €

### Tarifs hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril) :

- Avec cuisine : habitant de la commune 150 € non habitant 250 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 100 € non habitant 200 €

### Forfait vaisselle : 50 €

**Caution : 200 €** (restituée après l'état des lieux)

### Location de mobilier utilisé à l'extérieur :

Table 1,60 € - chaise 0,50 €

Caution 50 €

## Concession cinquantenaire au cimetière

Prix au m<sup>2</sup> : 60 €

## Commerçants ambulants

Epicerie, viande, pain : M<sup>me</sup> Pailler de Val d'Issoire, le mardi de 8 h à 9 h, rue de l'Echauguette.

Boucherie, charcuterie, plats cuisinés : M. Rateaud de Val d'Oire et Gartempe, le jeudi de 12 h 45 à 13 h 15, place Royale.

## Respect de la réglementation : l'affaire de tous

Situé dans le site inscrit des Monts de Blond et lui-même totalement protégé pour la qualité reconnue de son patrimoine architectural et paysager, qu'il convient de sauvegarder, Mortemart est soumis depuis longtemps à l'observance des codes qui régissent l'environnement, l'urbanisme et le patrimoine.

En effet, c'est en 1965 que le site du village fait l'objet d'une protection grâce à l'intervention de René et Marie-Thérèse Rougerie qui, séduits par les lieux, s'y étaient installés. En 1974, Mortemart bénéficie d'une « Opération Villages » qui permet une première vague de restauration des bâtiments communaux et maisons particulières. En 1983, Mortemart entre dans l'association « Les Plus Beaux Villages de France » et en 2008, la protection du village est étendue à l'ensemble de son périmètre. Ainsi, depuis des décennies, les équipes municipales successives et les habitants ont-ils contribué à conserver et valoriser notre environnement privilégié. Chacun d'entre nous a la responsabilité de poursuivre cet effort de préservation pour les générations futures.

Un rappel détaillé de la réglementation fera l'objet d'un numéro spécial du Trait d'Union.



## Les premières concrétisations

### Renforcement de la sécurité routière

La sécurité étant au cœur de ses préoccupations, la municipalité s'est saisie du problème posé par la vitesse excessive des véhicules traversant Mortemart, quelle que soit la route empruntée. Sous l'impulsion des Commissions Voirie et Cadre de vie-Environnement-Développement durable, une étude de faisabilité technique et financière a été confiée à l'ATEC (Agence Technique Départementale) dès 2020 afin d'identifier et de chiffrer (cf. rubrique travaux) les aménagements susceptibles d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en tenant compte de la situation de Mortemart.

Il s'agissait en effet de prendre en compte les paramètres suivants :

- l'agglomération est traversée par la RD 675 (classée Grand Axe Economique) qui s'étire en ligne droite sur plus de 700 m et supportait en octobre 2020 un trafic journalier, dans les deux sens confondus, de 1 909 véhicules (parmi lesquels 204 poids-lourds) dont plus de 40 % étaient en excès de vitesse,
- le cœur historique du village est traversé par les RD 4 et 5 et les importantes déambulations piétonnes doivent cohabiter avec la circulation routière,
- la RD 5, en provenance de Blond, également sur une ligne droite continue, est empruntée à vive allure jusqu'au virage du Château des Ducs,
- la RD 4, en direction de Nouic, est longée par un habitat dense et très rapproché de la chaussée, elle-même étroite et dotée de trottoirs réduits sur lesquels les riverains stationnent.

La généralisation d'une zone limitée à 30 km/h dans l'ensemble du bourg a été retenue, accompagnée de la mise en place d'un radar pédagogique autonome sur la RD 675, en provenance de Bellac, et d'un panneau interdisant le passage de véhicules de plus de 3,50 m de hauteur sur la RD 5 à l'approche de la Halle dont l'avant-toit dépasse sur la chaussée.

En complément de la signalisation verticale, une planche d'alerte en résine colorée a été créée au sol sur la RD 4 à l'entrée du village. Les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération ont été légèrement déplacés afin de respecter la distance nécessaire au passage de 50 km/h à 30 km/h sur la RD 675 en venant de Saint-Junien et sur la RD 4 en venant de Nouic.



En raison de l'intensification du trafic routier consécutif à la déviation de la RD 951, ces dispositifs n'ont pu être installés qu'en juillet 2021.

Ils ont reçu l'aval nécessaire de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » afin qu'ils ne nuisent pas à la qualité patrimoniale de notre site.

### Extinction partielle de l'éclairage public

Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, la Commission Cadre de vie-Environnement-Développement durable s'est penchée sur la question de l'éclairage public qui était en fonctionnement toute la nuit.



Ces 20 dernières années ont vu une forte augmentation du nombre des installations d'éclairage public partout en France. Aujourd'hui, face à l'évolution progressive des consommations et des coûts associés, ainsi qu'à une prise en considération de l'environnement nocturne, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public. Les avantages de l'extinction partielle ont été analysés. Ils concernent tout d'abord la préservation du ciel nocturne par la réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore. L'éclairage artificiel nocturne peut constituer une source de perturbations significatives pour le sommeil de l'homme, pour les écosystèmes en modifiant la communication entre espèces, pour les migrations, les cycles de reproduction ou encore la relation proie-prédateur. Eteindre l'éclairage public permet également de limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en diminuant la facture d'électricité.

La facture d'électricité globale de la commune a été examinée. En 2020, elle s'élevait à 6 200 € TTC dont 50 % (3 133 € TTC) pour l'éclairage public (contre 37 % en moyenne nationale). Sachant qu'une extinction nocturne partielle de 6 h permet une économie de 40 à 50 % sur la facture d'éclairage public, son montant devrait être nettement réduit.

Au vu de ces données, le principe d'une extinction de 6 h, de minuit à 6 h du matin, a été acté et effectif à compter du 17 mai 2021 pour une période expérimentale d'un an afin que la population puisse faire part de son appréciation.

Par ailleurs, il convient de noter que la programmation de l'extinction génère pour seule dépense la pose d'une horloge astronomique (cf. rubrique travaux).

### Eau de consommation

Parmi les priorités du Conseil Municipal figurait le remplacement de l'ancienne conduite d'eau de consommation se trouvant le long de la RD 675, rue des Carmes, entre la rue du Tram et la rue de l'Echauguette, sur 280 m. L'état des lieux effectué par la Commission Eau-Assainissement a mis en évidence une problématique beaucoup plus large liée à la gestion du réseau d'eau de consommation dans sa globalité. Il faut noter qu'il ne s'agit pas de l'assainissement collectif.

Avec un budget très contraint, la commune qui gère en régie son eau de consommation, n'a pas la capacité financière lui permettant de réaliser les travaux nécessaires au maintien et à la modernisation d'un réseau aujourd'hui vieillissant (protection des captages, station de reminéralisation, automatisation du traitement, changement des compteurs, canalisations...).

Le seul remplacement de l'ancienne conduite a fait l'objet de deux estimations. La plus compétitive s'élève à 52 000 € HT. L'Agence de l'eau ne subventionnant plus ce type de travaux, son financement n'était envisageable qu'en ayant recours à

l'emprunt qui, de fait, induirait une augmentation du tarif de l'eau de consommation, sans pour autant donner la possibilité de faire face aux autres travaux indispensables.

C'est pourquoi, la municipalité a réfléchi aux alternatives possibles et s'est tournée vers le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement - non collectif - de la Gartempe (SIDEPA) qui assure déjà, en lien avec AGUR, le service public de l'eau potable pour 39 communes du Nord de la Haute-Vienne. Le SIDEPA gère les infrastructures, les réseaux et les ressources, tout en étant maître d'œuvre des interventions. AGUR, pour sa part, agit en tant que délégataire et gère le quotidien, à savoir la distribution de l'eau, les pannes, l'astreinte 24 h/24, la facturation des consommations et le recouvrement des impayés. Cette prestation globale inclut le contrôle de la qualité de l'eau, la performance et l'entretien des réseaux, la protection des ressources.

L'eau distribuée dans les communes membres du SIDEPA est toujours celle de la commune si elle dispose d'un approvisionnement, ce qui est le cas de Mortemart.

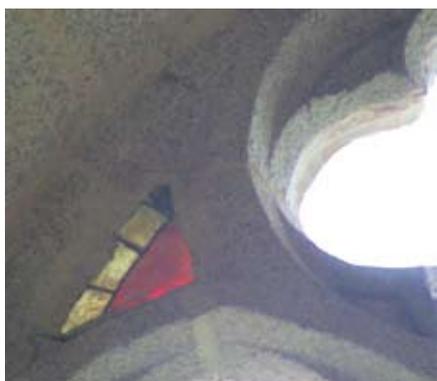
La prestation du SIDEPA ayant aussi une incidence sur la tarification de l'eau, diverses comparaisons de coûts ont été examinées et le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité le 18 mars 2021 pour le transfert de la compétence eau de consommation au SIDEPA, comme étant la solution la plus pertinente.

Pour une consommation d'eau moyenne de 50 m<sup>3</sup> et 120 m<sup>3</sup>, le coût du m<sup>3</sup> (forfait et redevances compris) passe à 3,85 € pour 50 m<sup>3</sup> (+ 0,83 € par rapport au coût actuel) et à 2,79 € pour 120 m<sup>3</sup> (+ 0,26 € par rapport au coût actuel). Le syndicat a indiqué que l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> peut être lissée sur plusieurs années.

Après avoir été validée par le Conseil du SIDEPA, la candidature de Mortemart fait désormais l'objet d'une procédure rigoureuse qui devrait aboutir à un transfert effectif au milieu de l'année 2022. Une communication particulière sera effectuée au moment opportun.

## Sauvegarde de l'église Saint-Hilaire de Poitiers (XIV<sup>e</sup> siècle)

Le projet de restitution des vitraux de notre église classée Monument Historique a conduit la précédente équipe municipale, en concertation avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), à faire réaliser une étude par un architecte du patrimoine. Le diagnostic a mis en évidence une forte dégradation structurelle du bâtiment liée aux infiltrations des eaux pluviales au niveau des ouvertures (baies) et du bandeau de la façade. De plus, l'édifice est fragilisé par les végétaux qui envahissent les têtes des contreforts, notamment dans l'ancien cloître. D'importants travaux de restauration sont donc nécessaires et préalables à la création de vitraux dont il subsiste un vestige dans la partie supérieure de la 1<sup>ère</sup> baie en entrant dans l'église à gauche.



Le coût estimatif global (études, travaux, maîtrise d'œuvre, diagnostics techniques, frais de publication, mission de coordination sécurité-santé) s'élevant à 300 000 € HT, à savoir un montant que notre collectivité ne peut assumer seule, un tel chantier ne pouvait être envisagé sans faire appel aux partenaires susceptibles de subventionner ces travaux. Ont été sollicités le Conseil Départemental (dans le cadre des CTD - Contrats Territoriaux Départementaux), l'Etat (la DRAC et la DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan France Relance) et la Région.

Rappelons que le niveau de subventionnement dont Mortemart bénéficie est non seulement dû à la qualité de son patrimoine et au classement de celui-ci mais aussi au Label « L'un des Plus Beaux Villages de France ». Il n'y avait donc pas à craindre d'impact sur la taxation communale.

Les subventions obtenues sur la base du montant estimé s'établissent comme suit :

- Conseil Départemental : 40 %
- DRAC : 30 %
- DSIL : 20 %
- Région : 5 %

Le taux de subventionnement allant au-delà du plafond des 80 % autorisés, une demande de dérogation exceptionnelle a été adressée à Monsieur le Préfet qui l'a accordée. La part de la commune ne représentera que 5 % du financement, ce qui a permis au projet de restauration de l'église d'entrer dans sa phase opérationnelle avec le lancement de l'appel d'offres en septembre 2021. Trois lots distincts le composait : Maçonnerie-Pierre de Taille, Serrurerie et Vitrail.

Parmi les propositions reçues, la Commission communale Travaux - Appels d'offres a retenu deux sociétés locales : la société Blanchon pour le lot Maçonnerie - Pierre de Taille et la société Atelier du Vitrail pour les lots Serrurerie et Vitrail. Le coût des travaux s'élève désormais à 192 810,90 € HT. Le chantier a officiellement débuté le 22 novembre 2021 et devrait s'achever en juin 2022. Durant cette période, l'église reste fermée au public et au culte.



## Les travaux

### Bâtiments

- Logement du 1<sup>er</sup> étage 11 rue du Tram : fourniture et pose d'une porte extérieure en bois, isolante à deux panneaux, serrure trois points, effectuées par la société Chaput de Saint-Bonnet-de-Bellac pour un montant de 1 656,35 € TTC.
- Ancien couvent des Carmes : recharge du faitage de la toiture par l'entreprise Pioffret de Blond, au niveau du pavillon d'angle, de l'escalier et des ateliers d'artistes pour un montant de 3 984 € TTC qui sera facturé en 2022.
- Eglise Saint-Hilaire de Poitiers : lancement du chantier de restauration des baies, contreforts et fronton le 22 novembre 2021 pour un achèvement mi-2022. (voir page 6)

### Eclairage Public et patrimonial

- Les travaux d'enfouissement des réseaux terminés début 2020 ont été facturés en 2021 comme suit : 1<sup>ère</sup> tranche : 21 888 € HT à la charge de la commune (sur un coût de 52 530 € HT), 2<sup>e</sup> tranche : 17 565 € HT à la charge de la commune (sur un coût de 41 598 € HT).

Interventions de Citelum de Feytiat :

- Parvis de l'église : remplacement d'un projecteur LED encastré au sol pour 430 € HT,
- Mairie : afin d'assurer la sécurité de nuit aux abords du bâtiment, installation d'un détecteur de présence au-dessus de la porte d'entrée permettant l'allumage de la lanterne, pour 350 € HT,
- Candélabre d'éclairage public rue des Chartreux le long de l'église : ponçage et reprise de la peinture du mât et de la crosse pour 250 € HT,
- Poste d'alimentation électrique le long de la rue des Chartreux : pose d'une horloge astronomique pour la programmation de l'extinction nocturne de l'éclairage public, d'un montant de 270 € HT.

### Voirie et espaces verts

- Entretien des routes et des chemins communaux effectué par Vauzelle Elagage de Pressac (86) pour la somme de 2 100 € HT.
- Entretien du bourg et des espaces verts réalisé par la société Bredier de Peyrat-deBellac en l'absence d'agent communal, pour la somme de 5 803,20 € TTC.
- Route du Golf : reprofilage localisé en enrobé, réfection de la couche de roulement et balayage par l'entreprise Colas Sud-Ouest, la maîtrise d'œuvre étant assurée par le SYGESBEM (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Voirie des cantons de Bellac et Mézières-sur-Issoire). Ces travaux seront facturés en 2022. Les travaux de 2020 sur cette même route, ont été facturés en 2021 à hauteur de 5 311 € HT, déduction faite de l'aide du Conseil Départemental.
- Rue Saint-Hilaire au niveau du passage du Chevalier de Béon : réfection d'un regard sur voirie par Massy TP pour la somme de 2 933,75 € HT.
- Rue du Tram : réparation par l'entreprise Pioffret du petit pont endommagé par un poids lourd étranger en infraction pendant la période de déviation du printemps. Le garde-corps reste à redresser. La facturation est attendue en 2022, d'un montant de 582 € TTC.



### Limitation de la vitesse de traversée du bourg et signalétique

Intervention de la société Signalisation 87 pour :

- l'installation de dispositifs visant à ralentir les véhicules : panneaux de zone 30 km/h, radar pédagogique, planche d'alerte au sol, panneau limitant le gabarit,
  - le déplacement de certains panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération rendu nécessaire par la mise en place de la zone 30 km/h,
  - la pose de panneaux de signalisation et d'orientation complémentaires avec, notamment, l'indication d'un parking rue Saint-Hilaire pour les camping-cars qui avaient pris l'habitude de se garer de façon désordonnée dans le centre-bourg.
- Sur la base d'un coût global de 10 718,49 € HT subventionné, 5 468,48 € HT restent à la charge de la commune.

### Aménagement urbain

L'affluence soutenue des visiteurs et le nombre croissant des voitures et camping-cars souhaitant se garer ont mis en évidence la nécessité d'aménager certains espaces dès 2021. L'objectif était de fluidifier la circulation, de limiter la présence anarchique des véhicules dans le bourg, de préserver la visibilité des Monuments Historiques et de réserver des zones de repos et pique-nique pour les touristes.

C'est ainsi qu'ont été effectuées :

- la finalisation de l'aménagement de la place du Couvent des Carmes afin de remédier au stationnement « pêle-mêle » qui s'était généralisé. La matérialisation des places en épi, telle que les riverains l'avaient approuvée, de part et d'autre de l'îlot central, réalisée par l'entreprise Labbé TP de Confolens, s'achèvera début 2022 pour une facturation de 3 393,40 € HT,



- l'acquisition de mobilier urbain et la rénovation de l'aire de jeux afin de réserver des zones de repos, de pique-nique et de distraction tant à la population qu'aux visiteurs : achat de 2 bancs et 3 poubelles individuelles en bois exotique, d'un lot de 3 poubelles de tri sélectif et de 2 tables de pique-nique de 8 places chacune en bois autoclave ; remplacement des 2 jeux sur ressort et des agrès du portique, l'ensemble pour un montant de 5 161,67 € HT.

### Cimetière

La restauration des murs extérieurs sud sur 26 m et est sur 8,70 m a été confiée à l'entreprise Pioffret qui a débuté les travaux fin 2021 pour les achever début 2022. Sur un montant total de 15 341 € HT, le coût pour la commune sera de 9 041 € HT, après déduction de la subvention du Conseil Départemental.

### Fontaine

Recherche de fuite ou d'obturation le long de la canalisation qui alimente la fontaine en continu avec l'aide d'un sourcier puis d'Alban Maret pour le débouchage.

### Acquisition de matériel

Un tracteur-tondeuse autoporté de la marque Honda a été acquis pour un montant de 4 482,50 € HT.

*NB : les prix sont affichés en TTC lorsque la commune ne peut récupérer la TVA.*

## Les expositions dans les salles polyvalentes

12 artisans d'art se sont succédés dans l'ancien collège du couvent des Augustins, du 29 juin au 31 août 2021.



**20 - 30 juin**

Christiane Chabreyrou (broderie à la main).

**29 juin - 10 juillet**

Collectif « Tout en Art » :

Denise Durand (émail), Elisabeth Amblard (bijoux), Gisèle Tourneur (carterie, tableaux), Anne Lévêque (savons), Cathy Champeroux (tuiles décorées, crochet).

**1<sup>er</sup> - 15 juillet**

Christiane Marsaudon (peinture et pastel sec).

**15 - 30 juillet**

Marie-Pascale Maçon (aquarelle) et Michèle Epinette (pastel figuratif).

**31 juillet - 13 août**

Annick Malinvaud (émail) et Michèle Epinette (pastel figuratif).

**7 - 23 août**

Valérie Combette (peinture à l'huile, pastel sec).

**14 - 31 août**

Annick Malinvaud (émail) et Daniel Rossander (céramique Raku).



## Les événements culturels

**8 juin**

**Des livres et vous... avec Franck Bouysse**

Mortemart a été placé au cœur de l'actualité littéraire lors de la visite à la Bouquinerie des Carmes de l'auteur de romans policiers corrézien Franck Bouysse. Il était accompagné de deux metteurs en scène investis



à ses côtés dans l'adaptation de son roman « Glaise ».

Ce temps d'échanges avec les lecteurs était proposé par le Théâtre du Cloître et la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, en partenariat avec l'éditeur indépendant Rougerie.

**6 août**

**La jeune-fille et la mort et Rosamund de Schubert**

Après une année d'absence, le Festival du Haut Limousin a réinvesti l'église Saint-Hilaire de Poitiers pour un concert du jeune Quatuor Hermès (violons, alto et violoncelle) qui a interprété deux pièces de 1824, parmi les plus célèbres de Schubert.



**11 août**

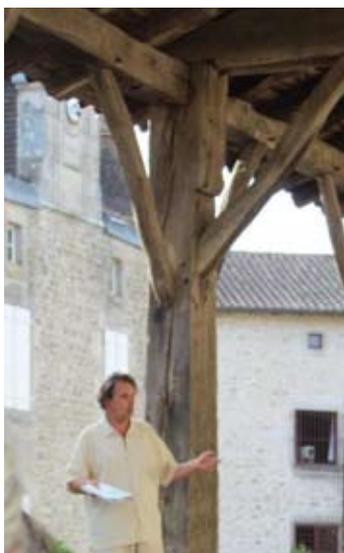
**Un été pour la Création : Bestiaire et Flore de nos églises**

La Pastorale du Tourisme et des Loisirs de la Paroisse Notre-Dame-de-Lorette concourt à la valorisation du patrimoine sur des thématiques différentes chaque année. C'est « La Création » qui était choisie en 2021 avec, notamment, la découverte du bestiaire et de la flore représentés dans les églises. L'église de Mortemart offre un réel foisonnement animal et végétal avec ses stalles, son lutrin et les attributs des saints qui ont été remarquables.



## 16 août La Tournée des Monts

A l'occasion de sa Tournée des Monts, la troupe de théâtre du Collectif Or Normes est venue à la rencontre des habitants et touristes de passage en arpentant les rues de Mortemart afin de mettre Jean Giraudoux à l'honneur. Tous ont ensuite été invités à se retrouver sous la Halle pour une grande traversée théâtrale et musicale de l'œuvre de l'auteur, en présence de Mauricette Berne, présidente de la Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux.



## 18 et 19 septembre Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, Mortemart s'est associé aux autres communes des Monts de Blond pour élaborer des circuits de visites durant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine consacrées en 2021 au « Patrimoine pour tous ». Deux visites gratuites du village étaient proposées.

## 23 octobre Volez zéphyr ! Mortemart, un village baroque en Limousin

Sur une idée originale de la Ferme de Villefavard qui recevait le Centre de Musique Baroque de Versailles, visite guidée par Nicole Raynaud et Michaël Thoury à la découverte du patrimoine baroque de Mortemart, suivie d'un concert dans l'église. Au programme, l'ensemble Les Ombres dirigé par Margaux Blanchard, gambiste, qui a interprété des œuvres de Jean-Marie Leclair à Jean-Philippe Rameau.



## Les Marchés

### Le marché campagnard sous la Halle et place Royale

Durant l'été, du 4 juillet au 5 septembre, le traditionnel marché de produits fermiers et d'artisanat a pris place chaque dimanche matin au cœur du village. Organisé par la municipalité dans le respect des gestes barrières en vigueur, ce rendez-vous dominical a, comme toujours, attiré de nombreux visiteurs qui en apprécient tant la qualité que l'ambiance pittoresque.



Exceptionnellement prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, en complémentarité avec le Vide-Grenier de Mortemart Tourisme en Limousin, le dernier marché de la saison a accueilli de nouveaux producteurs et artisans d'art. Il s'est terminé dans la bonne humeur par un concert du groupe de musique folk et blues Old Zazous, dont Steve Jubb fait partie, devant le Château des Ducs.

### Le marché de Noël

Pour la seconde année consécutive, la Mairie de Mortemart a tenu son 2<sup>e</sup> Marché de Noël le dimanche 12 décembre de 10h à 18h, en partenariat avec l'association Mortemart Tourisme en Limousin. Une belle journée hivernale dans le respect des mesures sanitaires, qui a réuni une vingtaine d'exposants de bouche et d'artisanat sur la place Royale et dans les salles du rez-de-chaussée du Château des Ducs.



Si les visiteurs se sont montrés plutôt timides en matinée, ils sont en revanche venus nombreux l'après-midi, une centaine d'entre eux ayant assisté dès 14 h 30 au concert de Gospel donné en l'église par la chorale de Saint-Junien « Les Gosiers Enchantés ».

La visite du Père Noël vers 16 h 30 a, comme en 2020, attiré une foule nombreuse. En effet, petits et grands sont venus en famille assister à l'arrivée spectaculaire du Père Noël en traîneau à chiens, menés par Théo Chausse de l'association Skodénar à Blond. Un temps de joie communicative durant lequel le Père Noël a offert des bonbons à tous les enfants qui se pressaient pour lui parler. Ce fut une belle journée de liesse populaire, partagée également par les exposants, très satisfaits de leur participation.

## L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin à Mortemart

Depuis fort longtemps, l'attractivité touristique de Mortemart positionne le village en tête de tous les sites du territoire. L'Office de Tourisme intercommunal y anime un pôle d'accueil saisonnier durant la période estivale et l'accompagne d'un programme de visites guidées. En 2021, le bureau d'information s'est installé en juillet et août au rez-de-chaussée du château des Ducs en lien avec l'association Mortemart-Tourisme en Limousin.

Dans le cadre des Visit' ÔLim, 4 visites ont été organisées, les 12 et 26 juillet puis 9 et 23 août, guidées par Mortemart-Tourisme en Limousin. Un circuit était réservé aux adultes et, en parallèle, un autre s'adressait aux enfants sous la forme d'une découverte ludique du village.

Le parcours de géocaching Terra Aventura « Au cœur de la Mer Morte », créé à Mortemart par l'Office de Tourisme en 2015, attire toujours autant de promeneurs, petits et grands. Balade

originale de quelques kilomètres, elle permet de découvrir des lieux insolites en jouant, à base d'énigmes à résoudre, et de trouver des Poi'z à collectionner. La municipalité assure l'entretien du parcours et l'approvisionnement de la cache en Poi'z.



### L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin à votre service...

L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin est au service des habitants et des acteurs du tourisme du Haut Limousin (Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux).

Il renseigne les habitants sur les informations pratiques, les sorties et activités à faire sur le territoire pour bien vivre en Haut Limousin. Il accompagne les professionnels du tourisme local pour les soutenir dans leurs projets. Il conseille et accueille les voyageurs en Haut Limousin.

#### Un accueil et un relais d'informations pour les habitants et les vacanciers

Les Agendas des manifestations et le Guide pratique informent sur les activités, sorties et services en Haut Limousin. Réponse toute l'année à la demande des touristes dans la préparation de leurs vacances et conseil dans le choix de leur hébergement : envoi de documentations, réponse par mail et téléphone.

#### Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme ?

Dans les pôles d'accueil de l'Office de Tourisme (Bellac, Le Dorat, Saint-Pardoux, Châteauponsac, Mortemart, Saint-Sulpice-Les-Feuilles), sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.

Sur le site web, [www.tourisme-hautlimousin.com](http://www.tourisme-hautlimousin.com) et sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin.

Dans les journaux locaux : informations sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme (« Visit' Ô Lim ») et sur les différentes offres avec le « pAss' Ô Lim ».

#### Relations avec les acteurs locaux du tourisme :

L'office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Il accompagne les acteurs locaux dans leurs projets professionnels via des rencontres, accompagnements individuels, ateliers en groupes. Retrouvez les services dans la rubrique Espace pro du site web.

#### Ouverture des pôles d'accueil :

- Toute l'année à Bellac (87300), rue des Doctrinaires.  
En janvier : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 12h et de 14h à 17h ; et le samedi de 10h à 12h
- D'avril à octobre à Saint-Pardoux (87250), 17 rue de la Halle ; au Dorat (87210), 9 bis place de la Collégiale
- De mai à août à Saint-Sulpice-les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église
- Juillet et août à Châteauponsac (87290), place Xavier Mazurier ; à Mortemart (87330)

#### Promotion gratuite des événements :

L'Office de tourisme assure la promotion de tous les événements et manifestations ouvertes au grand public qui ont lieu en Haut Limousin.

Tél. : 05 55 68 12 79

Mail : [info@tourisme-hautlimousin.com](mailto:info@tourisme-hautlimousin.com)

## Randonnées, rallyes, sorties annuelles

Indépendamment des visites organisées par l'Office de Tourisme, 2021 a vu le retour prometteur des groupes qui se manifestent afin de planifier leur venue, demandant généralement l'autorisation de stationner et de pique-niquer. Parmi eux, des clubs de randonnées, des associations de divers univers, des groupes d'amis marcheurs ou passionnés de patrimoine... On peut citer un club de camping-caristes de Normandie, un club omnisports de Lyon, l'association H.Cap\*Nature (randonnées en joëlette pour handicapés), ou encore l'association Rétromoteurs86.

### Fréquentation touristique en 2021

Après une année 2020 en demi-teinte avec beaucoup d'annulations d'événements mais une affluence de visiteurs tout à fait honorable en juillet et août, en 2021 après reprogrammation de certaines manifestations, toutes organisées dans le respect des mesures sanitaires, a contribué à atteindre une fréquentation de près de 12 000 personnes comptabilisées.

Les principaux chiffres :

- Accueil des touristes : 6 173 personnes
- Parcours Terra Aventura : 3 344 personnes
- Visites, randonnées, rallyes : 616 personnes
- Concerts : 443 personnes
- Animations culturelles et festives : 440 personnes...



## Mortemart Tourisme en Limousin

Malgré un contexte sanitaire toujours compliqué en 2021, l'association Mortemart Tourisme en Limousin a proposé des manifestations festives et chaleureuses grâce, notamment, à une sympathique équipe de bénévoles, efficaces et motivés.

### Dans et autour du Château des Ducs

Le samedi 20 mars, 1<sup>er</sup> jour du printemps, un chantier collectif a eu lieu avec le soutien précieux d'une vingtaine d'habitants de Mortemart, bénévoles adhérents ou non de l'association, pour nettoyer les abords de l'étang du Château des Ducs afin de permettre aux promeneurs d'en faire le tour. Un vrai moment de labeur et de solidarité partagés en toute convivialité.

Le dimanche 20 juin, l'association a organisé, pour la troisième année consécutive, une Journée de la Pêche autour de l'étang, à l'occasion d'une très belle journée estivale. Une vingtaine de pêcheurs de tous âges y a participé. Ambiance détendue, tablées champêtres festives... Un moment de pure détente.

Le dimanche 4 juillet, la manifestation « Jour de Fête », qui met en lumière théâtre et spectacle vivant, s'est déroulée dans la grange du château lors d'un après-midi certes très pluvieux, mais riche d'une programmation artistique variée et de talent, en présence de 3 compagnies : C<sup>ie</sup> Aurora - Théâtre d'Illusia ; C<sup>ie</sup> La Sauvage ; C<sup>ie</sup> KAMMA.

Organisée en partenariat avec la compagnie Le Théâtre des Astres, située elle aussi à Mortemart, la manifestation a attiré de nombreux spectateurs de toutes générations, venus pour certains assister à l'une ou l'autre représentation, et pour d'autres à l'ensemble des festivités.

Durant les deux mois d'été, le Pôle d'accueil saisonnier de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Limousin a pris place au rez-de-chaussée du Château des Ducs.

Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, les murs des deux salles se sont en outre parés des œuvres de Patrick Bras, artiste peintre installé dans l'ancien couvent des Carmes et, du 1<sup>er</sup> au 31 août, Corinne Dessais-Dudoit y exposait ses toiles pour la première fois.

Au mois d'août, les visiteurs ont pu retrouver les tableaux de Patrick Bras dans la grange.



### Dans la commune

Le dimanche 5 septembre, l'association a organisé son traditionnel vide-grenier dans les rues fleuries de Verdilhac et de l'Évécaud. Une belle journée estivale là encore, au cours de laquelle nombre de visiteurs ont déambulé entre les stands de la trentaine d'exposants présents et très satisfaits de leur journée.

1, place du Château des Ducs - 87330 Mortemart

Tél. : 06 86 99 19 29

[www.mortemarttourismelimousin.fr](http://www.mortemarttourismelimousin.fr)

### Théâtre des Astres

La compagnie Théâtre des Astres, présidée par Jane-Lola Seban et implantée sur la commune de Mortemart depuis 2017, est une association loi 1901 qui produit des pièces de spectacle vivant (Théâtre/Musique).

La metteuse en scène, Lara Boric, habitante de Mortemart, dirige une troupe de 10 comédiens qui se réunissent 3 à 4 fois par an dans le secteur du Haut-Limousin (Blond, Bellac, St Junien, Limoges) afin de répéter et donner des représentations de leurs spectacles.



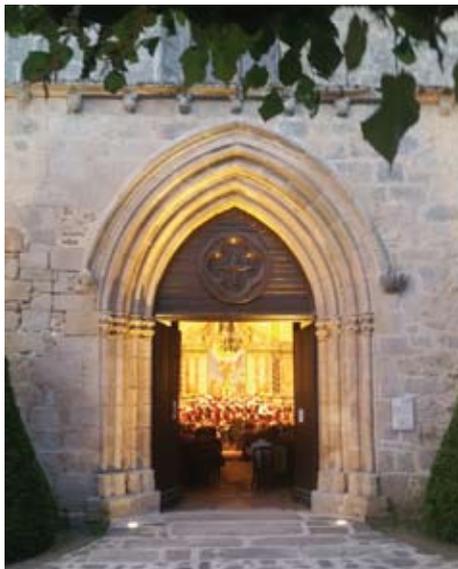
En 2021, une résidence de « La Princesse Anémie » d'après W. Gombrowicz a eu lieu à Bellac, ainsi que plusieurs résidences du nouveau spectacle « Les Noces dans la Maison » de Bohumil Hrabal, à la salle des fêtes de Blond. La première de ce spectacle musical qui met en scène la vie de l'auteur tchèque pendant la dictature communiste à Prague aura lieu au Théâtre du Cloître - Scène conventionnée de Bellac.

Par ailleurs, la compagnie programme et organise en partenariat avec l'association Mortemart Tourisme en Limousin « Jour de Fête », manifestation autour du théâtre et du spectacle vivant, qui a lieu chaque année au mois de juillet au Château des Ducs de Mortemart.

9, place Royale  
87330 Mortemart  
Tél. : 06 67 34 56 79  
info@theatre-des-astres.com  
www.theatre-des-astres.com

## Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de Mortemart

En raison du contexte sanitaire, l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de Mortemart a dû se mettre en sommeil en 2020 et 2021. Elle espère qu'il lui sera possible d'organiser en juin 2022 son traditionnel concert avec l'ensemble Josquin des Prés de Poitiers, intermède musical très prisé et attendu du public.



4, rue des Chartreux  
87330 Mortemart  
Tél. : 06 80 38 99 49

## Le mot du piégeur

Du fait de la Covid, en 2021 le piégeage a été réduit. Mais il repart de nouveau avec des prises de ragondins et de martres. Bien que les choucas soient protégés, il faut malgré tout signaler à la Mairie les dégâts qu'ils causent, de façon à ce qu'elle puisse faire remonter l'information à la Préfecture (voire à la DDT).

Les pigeons sont toujours en augmentation. Si l'agrainage est toujours interdit, le piégeage est lui réalisable. N'hésitez pas à encore à signaler les dégâts à la Mairie.

Certes tous les animaux ont leur place dans la nature, mais il faut les réguler pour éviter tout désagrément.

Je reste à la disposition de tous pour ce qui est à la charge du piégeur.

*Michel Javelaud*

## ACCA de Mortemart

Malgré les contraintes liées à la Covid-19, la saison de chasse 2020-2021 s'est déroulée convenablement et a permis le prélèvement de 8 chevreuils et 2 bêtes rousses.

Côté petit gibier, l'Association a procédé au lâcher de 20 faisans et 20 perdreaux.

L'Assemblée Générale s'est tenue dans une salle municipale de l'ancien couvent des Carmes à Mortemart, le 4 juillet 2021 à 9h30, en présence de 12 membres sur 16 inscrits.

Elle a permis l'approbation à l'unanimité des participants du rapport moral et financier ainsi que du règlement intérieur et de chasse de l'Association.

Un nouveau conseil d'administration a été élu à l'unanimité comme suit :

- Président :	Pascal Maneix
- Vice-Président :	Serge Jammet
- Vice-Président :	Alain Gauchon
- Trésorier :	Jean Delliot
- Trésorier Adjoint :	Roger Lévêque
- Secrétaire :	Yvan Brégeron
- Secrétaire Adjoint :	Jean-Marie Sandei
- Membre :	Damien Baillot
- Membre :	Nicolas Baillot

La saison s'est conclue par un repas de chasse au bivouac, à Champeymart, le 5 septembre à midi, et comme toujours, dans la bonne humeur.

## Le golf de Mortemart

Créé en 2007 avec 6 trous, le golf, dirigé par Nicolas Balotte, est passé en 2021 de 12 à 15 trous. Les 3 derniers trous pour arriver aux 18 trous sont en cours de construction pour une ouverture prévue cet été.

Le nombre de licenciés As en 2021 était de 138 contre 129 en 2020 et 162 en 2019 (avant Covid). Le nombre d'abonnés au golf en 2020 était d'environ 240, 200 en 2021. Une progression qui ramènerait à des chiffres de 2019/2020 est espérée avec le renouvellement de 2022.

Le golf dispose maintenant d'une salle de séminaire pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes (réunions d'entreprises avec initiation au golf, possibilité de brunch et repas sur place).

Les projets pour 2022 sont l'agrandissement du parking et la rénovation du bâti.

Les Villards - 87330 Mortemart  
Tél. : 05 55 60 45 16  
golfdemortemart@orange.fr



## La gestion des déchets

### Les emballages

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la totalité des emballages en plastique et en métal se trient. Inutile de les laver, il suffit de les vider soigneusement et de les déposer dans le conteneur jaune de l'Eco Point. Les emballages en verre se déposent, eux, dans le conteneur vert, comme les bouteilles en verre. Ne se trient pas la vaisselle en verre et en porcelaine, ainsi que les objets en plastique, ils se jettent.

L'Eco Point n'est ni une déchetterie, ni une décharge sauvage. Seuls les objets faisant l'objet de tris sélectifs peuvent y être déposés dans les conteneurs dédiés aux différentes catégories de tri. Les ordures ménagères, pour leur part, doivent être mises dans les conteneurs individuels fournis gratuitement aux habitants et qui sont relevés chaque semaine.



Eco-point le 21 novembre 2021

### Les encombrants

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitent un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques et divers objets en matières plastiques.

La collecte des encombrants est effectuée par l'association Maximum qui, agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion de ceux des professionnels et des personnes morales. Maximum intervient selon le mode « porte à porte ». Pour bénéficier de ce service, il faut impérativement s'inscrire auprès de la mairie qui transmet à l'association la liste nominative des demandeurs, au plus tard la veille du ramassage.

### Bon à savoir

- Les agents de Maximum n'entrent pas chez les particuliers, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h le matin, horaire du début de la collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.
- En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne sont pas collectés et la collecte est reportée à la prochaine date.
- Les volumes supérieurs à 4 m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Dans ce cas, les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter Maximum afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

### Sont exclus de la collecte

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les Eco Points
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer des risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou, d'une façon générale, dommageables pour l'environnement comme les produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

**Les prochaines dates de collecte à Mortemart seront le 6 avril, le 28 juillet et le 31 octobre 2022.**

### Le débarras de la cave au grenier

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, Maximum réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage. Sur demande, l'association se rend sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévue avec le particulier.

#### Maximum

Les Masgrimauds

87160 Mailhac-sur-Benaize

Tél. : 05 55 76 22 78 - Mail : maximum87@orange.fr

## Les déchetteries

Les autres déchets, ne relevant ni des encombrants, ni des ordures ménagères ou des produits à destination des containers de l'Eco Point, doivent être triés et emportés aux déchetteries du territoire, selon le planning suivant.

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales							
Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Nouic	fermées	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	fermées
St Bonnet de Bellac		14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15	

# CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

## À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



## À TRIER



BRIOQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLAONS EN PLASTIQUE



## NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN METAL



EMBALLAGES EN METAL



## À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS EN PLASTIQUE

## À TRIER



CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**

05 55 12 12 87 - [www.syded87.org](http://www.syded87.org)



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



**SYDED**  
HAUTE-VIENNE  
bous **ecociboyens** !



**Toutes les bouteilles**



...

**Tous les flacons et bidons**



...

**Toutes les barquettes**



...

**Tous les pots et les boîtes**



...

**Tous les sacs et sachets**



...

**Tous les films**



...

**Tous les emballages en métal y compris les petits**



Bien vidés

...

## Les services de proximité

### Appels d'urgence

Samu : 15  
Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18

**La brigade de gendarmerie de Val d'Issoire - 54, route de Blond à Mézières-sur-Issoire - est ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h et le vendredi sur rendez-vous au 05 55 68 30 67.**

### Gardes des Médecins

La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée : conseil médical, consultation sur point fixe au cabinet du médecin d'astreinte dans le secteur, envoi d'un médecin le soir et le week-end.

### Professionnels de santé

#### Maison médicale des Cèdres

5, avenue de Bellac - 87330 Mézières-sur-Issoire  
Médecin : Sigizo Wieggersma, médecin remplaçant  
Tél. : 05 55 68 39 29  
Masseur Kinésithérapeute : Valérie Quinat  
Tél. : 05 55 60 79 37

#### Pharmacie

5, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic  
Tél. : 05 55 68 33 00 : Serge Nougier

#### Psychologue

François Tabuteau - Tél. : 06 42 50 82 61

#### Cabinet d'infirmières

2, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic  
Tél. : 05 55 60 46 48

#### Assistante Sociale

Solène Gauthier - Antenne de Blond  
3, rue du 7 août 1944  
Sur rendez-vous - Tél. : 05 55 68 66 45

#### Association BMPAH

##### (Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Elle propose un service mandataire d'assistante de vie (aide à la personne, garde à domicile) et d'employée familiale (ménage, courses, repas, promenade). Elle apporte son concours pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF et de l'IRCEM. Elle accompagne au quotidien pour le remplacement lors des congés ou des maladies, la gestion des contrats etc...

Ce service est assuré par Nathalie Ressayot, du lundi au vendredi de 14 h à 15 h au bureau de l'association : 3, Centre André Reynaud à Mézières-sur-Issoire. En dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 40 38 en indiquant ses coordonnées. Elle tient également une permanence 14, avenue de la Liberté à Bellac, du mardi au vendredi de 9 h à 11 h. En dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 24 66.

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

### Permanences à Bellac

#### - Mairie

##### CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Le mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

##### CARSAT

##### (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis sur rendez-vous au 39 60

##### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Une fois par mois le jeudi matin sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 05 55 68 10 61.

##### CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Tous les jeudis matin ou le vendredi matin des semaines impaires sur rendez-vous au 36 46 ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).

##### CICAS (Centre d'information retraite) AGIRC-ARRCO

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9 h à 17 h sur rendez-vous au 0820 200 189

#### - ADPAD (Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et en Difficulté)

14, rue Jean-Jaurès - Tél. : 05 55 68 73 37.

#### - Maison des Associations - 9, rue Chanzy

##### MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous au 05 44 00 04 04.

##### FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Permanences « contacts » le samedi de 9 h à 11 h et le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 8 h 30 à 11 h 30 - Tél. : 05 55 68 98 68 ; permanences juridiques le 2<sup>e</sup> samedi de 8 h à 11 h ; le 4<sup>e</sup> vendredi de 10 h à 16 h.

### Permanence des Conseillers Départementaux

Chaque mois, les permanences sont assurées dans les mairies de 11h à 12h, comme suit :

Le 1<sup>er</sup> de chaque mois à Bellac

Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois à Val d'Issoire

Le 24 de chaque mois à Nantiat

Le 28 des mois pairs à Cieux

Le 28 des mois impairs à Blond

### Médiathèques

Médiathèque Paul Lavergne de Val d'Issoire - place de la République à Mézières-sur-Issoire ouverte jeudi de 14h à 17h.

Médiathèque René Rougerie de Nouic - 1, place du Docteur Justin Labuze ouverte mardi de 14h à 17h.

D'autres temps d'ouverture sont assurés par les bénévoles du réseau intercommunal mais en raison de la crise sanitaire et des évolutions de protocole, il est recommandé de prendre contact avec Sophie Loustaud, responsable du réseau lecture, au 05 55 60 69 33 afin de connaître les dates et horaires.

Sont consultables également :

- le catalogue en ligne :

<https://mediatheques.hautlimousinenmarche.fr/bellac>

- la page facebook :

<https://www.facebook.com/reseaulecturehautlimousin/>

## Le Centre de secours de Val d'Issoire

Je remercie tout d'abord l'équipe municipale qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité.

### Recrutement :

- Eloïse Raimond engagée depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 en mutation du CIS Bellac,
- Julie Dardillac engagée depuis le 13 avril 2021,
- Blandine Airaud engagée depuis le 18 juillet 2021, auparavant Jeune Sapeur-Pompier au CIS Bellac

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

### Retraites :

- Jacques Augris engagé depuis le 1<sup>er</sup> avril 1991, en tant que Médecin, a cessé son activité de Sapeur-Pompier volontaire le 23 novembre 2021, atteint par la limite d'âge. Il prend une retraite bien méritée après 30 années au service de nos concitoyens. Menant de front son activité de Médecin généraliste et de Médecin Commandant des Sapeurs-Pompiers sur le canton de Mézières-sur-Issoire et ses environs, il a su s'aguerrir à la médecine d'urgence aux côtés des équipes du SAMU 87. A Mézières, il est intervenu à de nombreuses reprises avec notre ambulance pour des prompts secours ou bien des accidents routiers. Il a été un appui indispensable à l'équipe des Pompiers de Mézières mais également pour les centres de secours voisins. Dernièrement, il était très investi au sein du Service Santé du SDIS 87. Il assurait notamment les visites médicales pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers du département et a participé activement à la mise en place des vaccins contre la COVID-19 pour les Pompiers du SDIS 87.

- Nathalie Pailler engagée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000, a cessé son activité le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Elle prend sa retraite de Sapeur-Pompier Volontaire après 21 années au service de la population. Après avoir obtenu ses diplômes de Formation Initiale de Pompier, Nathalie est la 1<sup>ère</sup> femme du CIS à réussir les formations de conduite tout terrain. En effet, elle a tous les permis de conduire (PL, SPL, TC...) depuis son plus jeune âge, à la sortie de son école. Elle interviendra régulièrement en tant que conductrice notamment avec l'équipe n° 3. Elle obtient le grade de Sapeur 1<sup>ère</sup> Classe au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle s'investit tout au long de sa carrière au suivi du casernement. En parallèle, Nathalie s'implique dans l'association. Elle a occupé le poste de trésorière adjointe pendant 6 années.

Nous leur souhaitons à tous les deux une bonne continuation et tous nos meilleurs vœux de bonheur dans cette nouvelle vie. Ils vont pouvoir prendre soin de leurs proches, partager de bons moments avec leurs petits-enfants. Excellente retraite à vous deux, Nathalie et Docteur.

### Nominations :

- Jacques Augris est nommé au grade de Lieutenant-Colonel Honoraire
- Nathalie Pailler est nommée au grade de Caporal Honoraire
- Edouard Tison est nommé au grade de Sergent-Chef
- Stanislas Godrie est nommé au grade de Sergent
- Fabrice Lasnier est nommé au grade de Caporal-Chef

### Décorations pour 2021 :

- Médaille d'or, 30 ans de service : Jacques Augris
- Médaille d'Argent, 20 ans de service : Nathalie Pailler
- Médaille de Bronze, 10 ans de service : Edouard Tison
- Médaille de l'Union départementale : Nathalie Pailler, Jean-Michel Pailler
- Médaille Fédérale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers : Louis Ducourneau
- Insigne de Chef de Centre Echelon Or : Patrick Pailler
- Insigne de Porte Drapeau : André Pailler, Louis Ducourneau, Camille Pailler

### Formations Individuelles :

- Formation Equipier Secours à Personne 32 h : Blandine Airaud
- Formation Equipier Intervention Diverses 40 h : Eloïse Raimond
- Formation Equipier Secours Routiers 32 h : Eloïse Raimond
- Formation Conductrice Engin Tout Terrain 40 h : Elodie Morgat
- Formation Equipier Feux de Forêt 40 h : Sébastien Macedo
- Formation Equipier Sauvetage Déblaiement 48 h : Edouard Tison et Sébastien Camon
- Formation Recyclage Formateur Secours à Personne 8 h : Damien Villéger
- Formation Recyclage Sauvetage Déblaiement : Fabien David, Anthony Depierrefixe, Francis Courtois, Gaël Morgat, Benoît Raynaud et Sébastien Macedo
- Formation au Permis PL : Fabrice Lasnier



### Formations Départementales :

Nous avons accueilli cette année deux formations départementales :

Tout d'abord au premier trimestre, une formation d'Equipier Interventions Diverses : 7 stagiaires du secteur Nord-Ouest ont pu s'aguerrir à l'utilisation du lot de sauvetage (=cordages), tronçonneuses et autres matériels d'épuisement pour inondation.

Au cours du mois de septembre, 12 stagiaires Equipiers et 4 stagiaires Chef d'unité ont suivi une formation de Sauvetage Déblaiement à Mézières. Tous nos remerciements à nos partenaires privés ainsi qu'à la commune de Val d'Issoire pour la mise à disposition de plusieurs sites d'entraînement pour ces formations.

A l'occasion du partenariat avec Groupama et l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute-Vienne. Samedi 13 novembre 2021, les Pompiers de Mézières ont formé des adhérents de Groupama aux Gestes qui sauvent (durée de la formation : 2 h).

### Jeunes Sapeurs Pompiers :

Les cours se font tous les samedis matin de 8 h à 12 h au Centre de secours de Bellac. Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'âge de 13 ans, n'hésitez pas à nous contacter au 06 07 38 48 90, par mail : cis.mezieres@sdis87.fr ou bien venez nous rencontrer au Centre de secours le dimanche matin.

### Bilan opérationnel :

L'activité opérationnelle enregistre une baisse d'environ 10 % des interventions en 2021 par rapport à 2020.

Nous avons effectué environ 190 départs en 2021. Environ 130 interventions effectuées sur le secteur de 1<sup>er</sup> : Gajoubert, Montrol-Sé-nard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire.

Et plus de 50 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les départements de la Charente et de la Vienne.

*Capitaine Patrick Pailler*

## Le mot des Conseillers Départementaux



Madame, Monsieur,

En premier, nous tenons à vous adresser nos remerciements pour la confiance que vous avez exprimée à notre binôme le 27 juin 2021, en nous qualifiant du meilleur score des 21 cantons du département.

Notre canton est un des plus vastes de la Haute-Vienne avec ses 22 communes – chacune a sa particularité – et nous assurons le contact au plus près des élus et des habitants en poursuivant nos permanences mensuelles et si possible en de nouveaux lieux.

Si la crise sanitaire que nous avons vécue a permis de valoriser atouts et solidarités du territoire, nous avons bien conscience cependant de nos fragilités et rappellerons à notre collectivité ses engagements :

- vers la jeunesse et le monde associatif,
- vers les seniors et leurs aidants,
- vers une agriculture de proximité respectant la transition écologique,
- vers l'égalité des chances et l'aide aux investissements des communes et des acteurs socio-économiques.

Elus de proximité, femme et homme de convictions, avec nos remplaçants, Hélène Penot Dubiard (Compreignac) et Didier Bourdier (Val d'Issoire), nous continuons à être le relais des intérêts du canton de Bellac auprès des instances départementales.

*Patricia Marcoux Lestieux et Stéphane Veyriras*

## Début d'année 2022 sous le givre



Un rendez-vous où l'on se pressait...



de 14 h. à 19 h.      de 9 h. 30 à 19 h.      de 9 h. 30 à 19 h.

VENDREDI      SAMEDI      DIMANCHE

**15**      **16**      **17**  
MARS      MARS      MARS

**21<sup>e</sup> SALON  
DES  
ANTIQUAIRES**

organisé par le Syndicat d'Initiative

Château des Ducs  
**MORTEMART**  
EN LIMOUSIN



Salon des Antiquaires 2002